

République de Djibouti
Unité - Egalité - Paix

Etude du Maître
ABDOULMALIK HABIB



جمهورية جيبوتي
الوحدة - التساوي - السلام

المكتبية
عبد ملك حبيب

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LE : ONZE MAI

A LA REQUÊTE DE :

L'ATD-GIE, représenté par son Président, ayant son siège Rue de Marseille, Djibouti,

Lequel nous a requis à l'effet de nous dresser le procès-verbal de l'élection du bureau exécutif de l'ATD.

Faisant droit à cette requête j'ai Maître **ABDOULMALIK HABIB**, Huissiers de justice près les Juridictions Djiboutiennes, domicilié à la Rue Abdallah Gadid, Immeuble Ali Barreh, Soussigné, Tel : 25.07.52

Faisant droit à cette requête j'ai Maître **ALI MOHAMED ALI**, Huissiers de justice près les Juridictions Djiboutiennes, domicilié à l'Avenue George Clemenceau Soussigné, Tel : 77.81.01.32

Je me suis transporté à la Chambre de Commerce à 10h et j'ai consigné ci-après le constat.

CONSTAT

L'Assemblée Général Ordinaire s'est réuni en vue d'élire un nouveau Conseil d'Administration de l'ATD-GIE

Le présent constat a été dressé contradictoirement avec Maître **ALI MOHAMED ALI**, Huissier de Justice

Le scrutin est un scrutin de liste

Deux listes se sont présentées à l'élection, celle conduite par Mr **AHMED ADEN BOUH** et celle conduite par Mr **ROBLEH MOHAMED BARREH**

Liste conduite par AHMED ADEN BOUH

- 1°) AHMED ADEN BOUH
- 2°) DABALEH DILEITA MOHAMED
- 3°) HOCHÉ SAÏD DAWALEH
- 4°) MOUSTAPHA MOHAMED FARAH
- 5°) HAMZA HOUSSEIN FARAH
- 6°) IBRAHIM HASSAN IBRAHIM
- 7°) MOHAMED OMAR MOUSSA
- 8°) HIBO ABDI OMAR
- 9°) OSMAN HASSAN ALI
- 10°) MOURSAL FARAH IBRAHIM

Liste conduite par ROBLEH MOHAMED BARREH

- 1°) ROBLEH MOHAMED BARREH
- 2°) MOHAMED DAOUD MOHAMED
- 3°) NIMA HOUSSEIN ABSIEH
- 4°) ROBLEH ABDILLAHI ABDI
- 5°) ABOUBAKER PACHA HOUMED
- 6°) IBRAHIM IBRAHIM HASSAN
- 7°) ABDO ALI CHEIK
- 8°) RODA BARKAT ABADID
- 9°) BOGOREH ALI MEIDAL
- 10°) KASSIM ABDI GABOBEH

Les assesseurs sont :

- Mr DABALEH DILEITA, représentant la liste conduite par AHMED ADEN BOUH
- Mr WABERI ABDILLAHI ABDI, représentant la liste conduite par ROBLEH MOHAMED BARREH

Urne, isoloir et bulletin de vote ont été mis en place

Liste de votant : 62

- Nombre de votant : 62
- Nombre de voix en faveur de la liste de Mr AHMED ADEN BOUL : 31 voix
- Nombre de voix en faveur de la liste de Mr ROBLEH MOHAMED : 31 voix

SOUS TOUTES RÉSERVES :

Et de tout ce qui précède j'ai dressé le Présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

COÛT:

HUISSIER DE JUSTICE

HUISSIER DE JUSTICE

100 000 Fd

